



Inscription jusqu'au 6 MAI 2021

Intitulé de l'action : Oraux blancs en distanciel se déroulant les 11 et 20 mai 2021 pour les candidats admissibles aux concours externe, interne et 3^{ème} concours

Avant les résultats, je me pré-inscris aux oraux blancs - Retourner la fiche remplie par mail auprès de Mme Sylvie Mascart : sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr

Mme M. NOM : Prénom :

Vous êtes : EXTERNE INTERNE 3^{ème} CONCOURS

Adresse personnelle :

.....

Téléphone du candidat :

Adresse e-mail (obligatoire pour la confirmation de l'inscription) :

.....

Adresse professionnelle (si vous êtes candidat « interne ») :

.....

Je confirme mon inscription aux oraux blancs

CONDITIONS DE CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION POUR TOUS LES CANDIDATS :

1. Toute confirmation d'inscription nécessite l'envoi (ou renvoi) de la fiche d'inscription remplie, des documents attendus et le paiement de préférence par virement ou la prise en charge par l'administration (cf. verso), à :
Institut Régional d'Administration
Direction de la Formation Continue
49, rue Jean Jaurès – CS 80008 – 59040 LILLE
2. Le montant forfaitaire de la préparation est fixé à **150,00€** par stagiaire, cette somme est due même si la préparation n'est pas suivie dans sa totalité. Aucun fractionnement n'est possible. Pour les modalités de paiement par virement bancaire, contacter la direction de la formation continue, Mme MASCART, sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr, Tél : 0320298730
3. Chaque inscription **confirmée** fera l'objet d'une convocation adressée au candidat

FORMATION PAYANTE AU COUT FORFAITAIRE DE 150,00 €.

Le règlement est effectué :

Par le **candidat**

En contrepartie de la formation, le stagiaire doit s'acquitter de la somme de 150€ payable **de préférence** par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'IRA de Lille.

En cas de paiement par chèque, le candidat doit inscrire son nom au dos du chèque.

Par **l'administration** : compléter le verso de la fiche d'inscription

En cas de financement par l'administration, le formulaire ci-joint doit obligatoirement être complété ; la convention sera alors établie entre l'IRA de Lille et l'administration du stagiaire.

A compléter uniquement pour les préparations prises en charge par l'administration

Dans la situation d'une prise en charge financière de la préparation « oraux blancs » par l'administration du candidat, le document ci-après doit être dûment rempli et signé.

Une convention de formation sera passée entre l'IRA et le service ordonnateur avant le début des formations. Une attestation de présence est délivrée à la fin de la préparation.

Administration :

.....

Adresse :

.....

NOM⁽¹⁾ : **Prénom :**

FONCTION :

Téléphone : mail :

Atteste que les frais pédagogiques relatifs à la préparation « oraux blancs » seront pris en charge pour l'agent concerné (au recto).

Date :

Signature :

Cachet de l'administration

(1) Nom, prénom et fonction de la personne ayant qualité pour mandater les dépenses.